**Bureau de la CLE**

**Compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2013**

**Mairie de Castelsarrasin (82)**

23 personnes ont assisté à cette réunion dont 13 membres du Bureau.

Liste des présents / absents : cf. en dernière page

**Introduction**

**Hervé GILLÉ** (Vice-président de la CLE) accueille les participants et remercie la mairie de Castelsarrasin pour l’accueil de cette réunion du Bureau de la CLE du SAGE Garonne. Il présente les excuses de M. SUAUD qui n’a pu se libérer.

Cette réunion avait pour ordre du jour :

1. Etat de l’avancée des travaux : plan de financement
2. Etat initial : présentation des modification apportées
3. Commission géographiques : rapports des Présidents
4. Calendrier 2014
5. Mise en place de la redevance pour soutien d’étiage
6. Questions diverses : périmètre SAGE Dropt

Le diaporama présenté en séance est disponible dans l’espace réservé du site Internet du SAGE (www.sage-garonne.fr)

1. Etat de l’avancée des travaux : plan de financement

**Vincent CADORET** (chef de projet SAGE, Sméag) présente le plan de financement de l’animation, des études et de la communication relatives à l’élaboration du SAGE.

**Jacqueline RABIC** (Directrice AADPPED de Gironde) demande la communication des chiffres présentés (cf. diaporama joint).

**Aurore CARLOT** (Chargée de mission eau, FNE Midi-Pyrénées) s’interroge sur d’éventuelles difficultés de financement de ce projet en écho avec le contenu des échanges de précédentes réunions du Bureau.

**Hervé GILLÉ** (Vice-président de la CLE et du Sméag, Conseiller général de Gironde) indique qu’aujourd’hui les financements sont sécurisés et que le projet est maintenant opérationnel.

1. Etat initial : présentation des modifications apportées

**Marine GUIVARCH** (Chargée d’études, Naldéo) présente les modifications qui ont été apportées à l’état initial suite aux réunions du groupe de suivi de l’élaboration, du Bureau en octobre et des commissions géographiques en novembre.

**Aurore CARLOT** rappelle que les travaux du SRCAE doivent être pris en compte dans le SAGE.

**Hervé GILLÉ** souhaite que soit apporté des précisions sur le temps de renouvellement des nappes phréatiques en fonction des précipitations futures. Le SAGE Nappes Profondes de Gironde dispose de données sur ce point.

**Jacques QUINIO** (Chef du service environnement, DDT47) rappelle l’existence de modèles sur le fonctionnement des nappes, de réseaux de surveillance opérationnels. Il ajoute que toutes les nappes sont surveillées.

**Raymond GIRARDI** (Vice-président du CG47) rappelle la nécessité de la gestion quantitative durable de ses ressources et que la modification de la répartition des précipitations dans le temps a un effet sur la recharge des nappes.

**Hervé GILLE** rappelle que les épisodes pluvieux brutaux entrainent un ruissellement/ravinement supérieur, accentuant le phénomène de bouchon vaseux par l’apport accru de sédiment dans le fleuve.

**Jacqueline RABIC** demande à ce que l’Estuaire soit localisé sur les cartes présentées.

**Jean-Raymond LEPINAY** (Maire de Saint Gaudens – 31) regrette que les données relatives aux inondations présentées dans le document ne prennent pas en compte les inondations survenues en juin 2013 sur l’amont de la Garonne. Il note par ailleurs que les services de l’Etat n’étaient pas présents à la réunion de la commission géographique n°1 qu’il a présidé.

**Marine GUIVARCH** précise qu’effectivement la période de référence pour les arrêtés de catastrophe naturelle (CATNAT) considérée dans l’état initial couvre les années 1980 à 2011. Ces données sont mises à disposition par l’Etat.

**Hervé GILLÉ**  indique que les cartes seront mises à jour dès que les données officielles seront disponibles.

**Pascal OSSELIN** (Attaché bassin Adour-Garonne) souhaite que soient précisées les sources de données de température (MIGADO/EDF) ainsi que les modalités de mesures (emplacement des sondes, profondeur). Il ajoute que les données de température collectées au CNPE de Golfech seront mises à disposition.

**Hervé GILLÉ** rappelle l’influence de la température de l’eau sur le biotope. **Jacqueline RABIC** précise qu’effectivement une hausse de la température peut entrainer un développement anarchique d’algues (bloom) ou de méduses. **Raymond GIRARDI** rappelle que l’évolution des êtres vivants est très liée à la température.

Concernant les données relatives à la qualité de l’eau, **Hervé GILLÉ** demande quand elles pourront être mises à disposition de la CLE par l’Agence de l’eau suite à la révision de l’état des lieux du SDAGE. Il ajoute qu’un historique de ces données permettrait d’appréhender l’évolution de la situation. **Aurore CARLOT**  estime qu’il serait intéressant de disposer de l’état des pressions.

**Jean-Luc SCHARFFE** (délégué régional adjoint de Toulouse de l’Agence de l’Eau) indique que ces données seront mises à disposition dès que possible ainsi qu’un historique de l’évolution de l’état global des masses d’eau et des pressions qui s’exercent sur celles-ci.

Concernant la radioactivité, les données sont disponibles auprès des Commissions Locales d’Information (CLI) de chaque centrale et de l’ASN (autorité de sureté nucléaire). La CLI de Golfech sera sollicitée. **Claude DEJEAN** (Secrétaire UFBAG, Président FDAAPPMA 82) précise qu’il est membre de cette CLI et que les données seront transmises.

Il est demandé une précision sur l’origine de l’eau prélevée qui ne semble pas complètement renseignée dans le SIE Adour-Garonne pour certains points de prélèvement. La précision sera apportée par les services de l’Agence de l’eau.

1. Commissions géographiques : rapport des Présidents

Les principales conclusions des réunions des commissions géographiques sont rappelées. Les rapports des Présidents de commissions avaient été joints au dossier de séance.

**Thierry GOUGE**  rappelle son intervention lors de la commission géographique 1 au cours de laquelle il avait indiqué que la papeterie ne consommait pas d’eau et précisé que son activité était stoppée en dessous d’un seuil de débit sur la Garonne.

La nuance volume prélevé/volume consommé sera apportée dans la note de contexte de la commission.

**Hoela FALIP** (chargée de mission « eau », CG31) indique que la formulation du rapport du Président de la commission n°3 au sujet du projet de retenue de Charlas peut prêter à confusion en laissant croire que le projet est lancé. Elle demande que la formulation soit précisée.

**Hervé GILLÉ** rappelle que les SCOT seront structurant pour l’aménagement du territoire dans les années à venir. Il faudra veiller à l’articulation de ces démarches avec le SAGE. Il ajoute qu’il faudra s’attacher à l’évolution des gravières et leur remise en état.

**Bernard BOUSQUET** (ADEBAG) estime intéressant de disposer des projets de remise en état envisagés pour les gravières.

**Vincent CADORET** précise qu’une réunion de travail avec les représentants des carriers (UNICEM MP et AQ) est programmée en janvier et qu’elle sera l’occasion de préciser ces points.

**Bernard BOUSQUET** rappelle que la Garonne fait partie du DPF ainsi que certaines digues qui doivent dont être entretenues par l’Etat. Il cite un accord récent entre l’Etat et la Ville de Toulouse pour que la Ville prenne en charge cet entretien.

**Jacques QUINIO** précise que des accords de transfert de gestion pour les digues domaniales sont possibles. Il ajoute que ce cas ne se présente pas en Lot-et-Garonne ni en Gironde où se sont des ASA et/ou des collectivités qui en sont gestionnaires.

**Jacqueline RABIC** indique que certaines digues sont endommagées par le creusement de galeries par des espèces invasives augmentant le risque d’inondation en cas de crue. Elle ajoute qu’il faudrait avoir un regard économique sur cette situation.

**Hervé GILLÉ**  souligne le problème de gouvernance sur les digues et estime qu’une évolution vers une gestion globale et opérationnelle permettrait d’engagée une démarche négociée avec l’Etat pour la gestion des ces ouvrages. Il lui semble que cela doit être une orientation à souligner dans le SAGE

**Jacqueline RABIC** rappelle qu’il existe du transport fluvial de Pauillac à Langon sur la Garonne.

**Hervé GILLÉ** rappelle son attachement à la coordination inter-SAGE, notamment sur l’aval : SAGE Estuaire, Leyre et Ciron

**Elisabeth JEAN** (chargée de mission, DREAL de bassin) souhaite rappeler, en écho à la remarque de M.Lepinay, que les services de l’Etat ne peuvent assister à l’ensemble des réunions (21 SAGE sont présents sur le bassin) et qu’un agent chargé du suivi des dossiers relatifs à la planification arrivera à la DDT31 au 1er janvier.

**Hervé GILLÉ** assure qu’il mesure l’implication des services techniques de l’Etat dans la démarche conduite par la CLE et qu’il a conscience de la limite de l’exercice au regard des moyens alloués. Il lui semble donc primordial de réfléchir à une organisation efficiente du travail en commun, également en termes de subsidiarité, pour répondre à l’urgence à agir que chacun mesure aujourd’hui. Il cite par exemple le cas de la gestion des digues.

1. Calendrier 2014

**Vincent CADORET** présente le calendrier prévisionnel des travaux pour l’année 2014, qui sera consacrée à l’établissement du diagnostic et des tendances d’évolution d’une part et de la définition des scénarios « contrastés » de gestion.

**Jacqueline RABIC**, au sujet de la tenue d’une conférence sur les pollutions émergentes, indique que des intervenants de qualité pourraient être mobilisés également en Aquitaine.

**Aurore CARLOT** propose que le groupe communication de la CLE soit mobilisé pour organiser ces conférences.

**Hervé GILLÉ** propose que, pendant la durée du renouvellement de la CLE à l’issue des élections municipales, le Bureau puisse continuer à fonctionner considérant le fait qu’au plus 8 sièges sur 31 seront vacants sur cette période.

Les membres du Bureau s’accordent sur la mise en œuvre de ces propositions qui permettra de ne pas ralentir les travaux.

1. Mise en place de la redevance pour soutien d’étiage

**Bernard LEROY** (chargé de mission gestion quantitative, Sméag) présente les modalités prévues pour la mise en place de la redevance pour soutien d’étiage ainsi que les deux réserves et les six recommandations émises par la commission d’enquête publique. La première a été levée et c’est la seconde réserve qui concerne notamment la CLE à travers la question de la gouvernance du soutien d’étiage.

**Hoela FALIP** demande si la prochaine CLE sera amenée à se prononcer formellement sur ce dossier.

**Hervé GILLÉ** indique qu’aujourd’hui un avis formel n’est pas prévu, considérant que toutes les voies d’expression sur ce dossier ont été mises en œuvre (enquête publique notamment) et que le processus est abouti. Il s’agit d’une information du Bureau mais, si le Préfet le juge nécessaire, il pourra saisir la CLE pour délibérer sur le dossier.

**Bernard BOUSQUET** précise que cette réserve concerne également la question de la gouvernance du dispositif et notamment le rôle des usagers redevables qui n’est pas aujourd’hui clarifié. En effet, aujourd’hui les instances du PGE ne sont pas décisionnaires sur le prix appliqué, décision qui est aujourd’hui du ressort du Sméag qui est composé de 6 collectivités (Régions MP et AQ et Départements 31, 33, 47 et 82). Il souhaite que le dispositif de gouvernance soit précisé dans l’arrêté préfectoral de déclaration d’intérêt général de la redevance qui devra être pris. Il ajoute que les contributions des différentes catégories d’usagers devront être connues.

**Bernard LEROY** indique que le rôle et la composition du comité des usagers du PGE devraient être précisés dans l’arrêté du Préfet ainsi que ses prérogatives sur les tarifs appliqués et l’utilisation des fonds. Le comité des usagers devraient également désigner en son sein ses représentations au comité de gestion du soutien d’étiage qui en fixe la stratégie et les modalités pratiques.

**Thierry GOUGE** rappelle qu’une gestion solidaire de l’eau lui parait nécessaire mais souhaite que les contributions soient calculées au plus juste.

**Hervé GILLÉ** estime, bien que le dispositif proposé ne soit pas parfait, qu’il y a une progression dans la gestion durable de l’eau, et appelle de ses vœux la création de certificats d’économie d’eau à l’instar des certificats d’économie d’énergie afin que les politiques conduites convergent.

**Bernard BOUSQUET** indique que certains agriculteurs verront les tarifs passer du simple au double et paieront même s’ils ne déstockent pas, car ils payent le volume autorisé. **Hervé GILLÉ** estime que cela permet d’éviter les effets « yoyo » sur les contributions appelées (et fait le parallèle avec les assurances grêles). **Jacques QUINIO** précise que cela permet de limiter les autorisations « dormantes ». **Jacqueline RABIC** ajoute que cela permet d’induire des économies d’eau.

**Bernard BOUSQUET** demande si les prélèvements effectués dans le canal de la Neste sont assujettis à la redevance.

**Bernard LEROY** indique qu’il a été considéré de manière ferme par les services de l’Etat que ceux-ci, étant situés hors périmètre de la redevance (car la Neste ne bénéficie pas des lâchers d’eau du soutien d’étiage) et bien que l’eau du Canal provienne de la Garonne (prélèvement en étiage compensé en majorité par des lacs d’altitude), n’étaient pas assujettis.

1. Question diverses : périmètre SAGE Dropt

**Vincent CADORET** indique qu’EPIDROPT a déposé un dossier pour délimiter le périmètre du futur SAGE Dropt, sur lequel la commission planification du comité de bassin a donné un avis favorable sous réserve de sa cohérence avec le périmètre du SAGE Vallée de la Garonne.

**Hervé GILLE** indique que la situation doit être clarifiée car il semble qu’il y ait superposition des périmètres sur une commune (Caudrot – 33). Par ailleurs, il rappelle la position défavorable du Bureau de la CLE du 11 décembre 2012 quant à la modification du périmètre du SAGE Vallée de la Garonne.

**Elisabeth JEAN** indique que l’Etat est également défavorable à une modification du périmètre du SAGE Vallée de la Garonne. Cependant, il semble qu’une erreur se soit glissée dans l’arrêté de périmètre de ce dernier pour la commune de Caudrot qui a été incluse totalement dans le périmètre alors qu’elle n’aurait du y être que partiellement. Si cela est confirmé, l’erreur sera rectifiée.

**Hervé GILLÉ** clôt les débats et donne rendez-vous aux membres du Bureau en CLE au mois de février.

**Etaient présents (P) absents, excusés (E), représentés (R) parmi les membres du Bureau** :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom Prénom** | **Qualité – Organisme représenté** | **Adresses mail** | **Téléphone** | **P/E/R** |
| **M. Thierry SUAUD** | **Président de la CLE**Conseiller régional de Midi-Pyrénées | cabinet@portetgaronne.fr |  | E |
| **M. Hervé GILLÉ** | **Vice-président de la CLE** SMEAG - Conseiller général de Gironde | h.gille@cg33.fr |  | P |
| M.Laurent BERGEOT(Jean-Luc SCHARFFE)  | Directeur Agence de l’Eau Adour Garonne (Délégation de Toulouse) | jean-luc.scharffe@eau-adour-garonne.fr |  | P |
| M. Jean-Louis ANGLADE | Conseiller général des Hautes-Pyrénées (65) | mairie-cadeac@orange.fr | 06 82 32 94 49 | P |
| M. Jacques BILIRIT | Maire de Fourques-sur-Garonne (47) | communefourquesgaronne@wanadoo.fr |  | E |
| M. Bernard BOUSQUET | Vice-président Association des Entreprises du Bassin Adour-Garonne | bernard.bousquet@airbus.com | 05 61 93 28 01 | P |
| M. Marc BURG(Jacques QUINIO) | Préfet de Lot-et-Garonne (DDT 47) | jacques.quinio@lot-et-garonne.gouv.fr |  | P |
| M. Jean CAMBON | Vice-président Conseil général du Tarn-et-Garonne (82) | jean.cambon@yahoo.fr |  | E |
| M. Jean CAZANAVE | Conseiller général de l’Ariège (09) | jean.cazanave@wanadoo.fr |  | E |
| M. Jean COMBY(Pascal OSSELIN) | Directeur délégué EDF(Attaché Bassin Adour-Garonne) | pascal.osselin@edf.fr | 05 34 44 32 72 | P |
| M. Henri-Michel COMET(Elisabeth JEAN) | Préfet coordonnateur de Bassin Adour-GaronnePréfet de région Midi-Pyrénées(DREAL Midi-Pyrénées) | elisabeth.jean@developpement-durable.gouv.fr | 05 61 58 59 34 | P |
| M. Jean-Paul FEUILLERAC | Maire de Noé (31) | mairie.noe@wanadoo.fr | 06 81 00 10 78 | E |
| M. Hélios GARCIA | Association des Consommateurs - UFC Que Choisir | helios.garcia@orange.fr | 06 42 41 71 75 | E |
| M. Raymond GIRARDI | Vice-président Conseil général de Lot-et-Garonne (47) | ragirard@cg47.fr |  | P |
| M. Thierry GOUGE | Chambre de Commerce et d’Industrie de MP | thierry.gouge@altinet.frlaurence.guillat@midi-pyrenees.cci.fr | 06 32 47 15 31 | P |
| M. Gilbert HEBRARD | Vice-président Conseil général de la Haute-Garonne (31) | dadre@cg31.frhebrard.g@elus.cg31.fr  |  | E |
| Mme GenevièveLE LANNIC | Vice-présidente EAU 47 | genevieve-lelannic@tsf47.netg.penidon@eau47.fr | 06 74 53 53 36 | E |
| M. Michel LEMOUZY | Fédération Régionale Agriculture Biologique FRAB Midi-Pyrénées | audrey.massie@biomidipyrenees.org  |  | E |
| M. Jean-Raymond LEPINAY | Maire de Saint-Gaudens (31) | mf.rodriguez@ccsg.fr | 06 80 14 02 42 | P |
| M. Rémy MARTIN(Aurore CARLOT) | France Nature Environnement  Midi-Pyrénées | a.carlot@free-midipyrenees.fr |  | P |
| M. Patrick MARTY | Maire de Grisolles (82) | patrick.marty8@wanadoo.fr | 06 77 03 94 88 | E |
| M. Henri MATEOS | Vice-président Communauté Urbaine du Grand Toulouse (31) | henri.mateos@mairie-toulouse.fr  | 06 10 84 95 49 | E |
| M. Jean-Louis MOLINIÉ(Claude DEJEAN) | Union des Fédérations pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Bassin Adour-Garonne | ufbag@orange.fr |  | P |
| M. Guy MORENO | Conseiller général de Gironde (33) | guy.moreno2@wanadoo.fr | 06 87 62 39 36 | E |
| M. Gérard PAUL | Conseiller général du Gers (32) | paulgerardmairie@wanadoo.fr  | 06 79 38 80 06 | E |
| M. Patrick PUJOL | Vice-président Communauté Urbaine de Bordeaux (33) | mairie@mairie-villenavedornon.fr  |  | E |
| Mme Jacqueline RABIC | Association Agréée Départementale de Pêche Professionnelle en Eau douce de la Gironde | j.rabic@orange.fr  | 06 16 33 29 02 | P |
| Mme Sylvie SALABERT | Conseillère Régionale d’Aquitaine | Secrétariat : stephanie.daniel@aquitaine.fr  |  | E |
| M. le Président | Chambre Départementale d'Agriculture de Tarn-et-Garonne | contact@agri82.fr |  | E |
| M. le Préfet de la Haute-Garonne | Représenté par le DDT31 | ddt-seef-uspe@haute-garonne.gouv.fr |  | E |
| M. Christian TROCH | Président SIAH de la vallée du Touch et de ses affluents (31) | siahdutouch@free.fr | 06 86 76 79 08 | E |

**Etaient également présents (P) :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom Prénom** | **Qualité – Organisme représenté** | **Adresses mail** | **Téléphone** | **P/E/R** |
| M. Vincent CADORET | Chef de projet SAGE - SMEAG | vincent.cadoret@smeag.fr | 05 62 72 76 00 | P |
| Mme Eloïse BLAZY | Chargée de mission Natura 2000 | eloise.blazy@smeag.fr | 05 62 72 76 00 | P |
| M. Frédéric DOUCET | DAFE/CG47 | frdoucet@cg47.fr |  | P |
| Mme Hoëla FALIP | DADRE/CG31 | dadre@cg31.fr |  | P |
| Mme Anita FAUCHER | DAFE/CG47 | anfaucher@cg47.fr |  | P |
| Mme Marine GUIVARCH | Naldéo | marine.guivarch@naldeo.com |  | P |
| M. Guillaume LEGALL | Naldéo | guillaume.legall@naldeo.com |  | P |
| M. Bernard LEROY | Chargé de mission gestion quantitative | bernard.leroy@smeag.fr | 05 62 72 76 00 | P |
| Mme Valérie PALLUT | Bureau GRE – CG33 | v.pallut@cg33.fr |  | P |
| Mme Corinne VERIL | Assistante SAGE - SMEAG | contact@sage-garonne.fr | 05 62 72 76 00 | P |